

Réf: Dossier 279754

Avis de constitution

SOCIETE « EZONE IVOIRE »

Siège ABIDJAN YOPOUGON ZONE INDUSTRIELLE, Lot
0, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 18 Déc 2023, et enregistrés au CEPICI le 03 Jan 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « EZONE IVOIRE »

Objet : COMMERCE GENERAL ; ELECTROMENAGERS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON ZONE INDUSTRIELLE,
Lot 0, Ilot 0

Dirigeant(s) M SHARMA PRAVEEN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-00439 du 19/01/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°02852/GTCA/RC/2024 du 19/01/2024

